

Concise

*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.*
Il Tim. 4 : 7

Claude et Marguerite **Vuillermet-Piguet**, à Concise, leurs enfants et petits-enfants;
Andrée et Charles **Jeanmonod-Vuillermet**, à Mutrux, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Josette et Rémy **Gaille-Vuillermet**, à Provence, leurs enfants et petits-enfants;
Daniel et Elisabeth **Vuillermet-Thiébaud**, à Concise, et leurs enfants;
Janine et Alain **Roth-Vuillermet**, leurs enfants Claude-Alain et Steve, à Fleurier;
Claude et Philippe **Bolens-Jeanmonod**, leurs enfants et petits-enfants, à Mutrux;
Roland et Martine **Jeanmonod-Schaer** et leur fils Frédéric, à Mutrux;
Christine et Laurent **Burlet-Gaille**, leurs enfants Damien et Mélissa, à Bonvillars;
Myriam **Junod-Gaille**, ses filles Mégane et Sarah, à Saint-Aubin, et leur papa Jean-Claude, à Vaumarcus;
Alain et Jocelyne **Gaille-Perrin**, à Provence;
Candice **Vuillermet** et son ami, à Renens;
Pascale **Vuillermet**, à Crissier;
Sébastien et Sylvia **Bolens-Jacot**, leurs enfants Loris et Isaline, à Mutrux;
Christophe **Bolens**, à Mutrux;
Sylvain **Bolens** et son amie, à Mutrux;
Tristan **Thiébaud**, à Concise;
Marie **Jacquet** et famille, à Neuchâtel;
Les descendants de feu Philippe **Delay**;
Les descendants de feu Alfred **Vuillermet**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Renée VUILLERMET

née DELAY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 96e année.

*Je quitte ceux que j'aime
pour retrouver ceux que j'ai aimés.*

1426 Concise, le 1er janvier 2010
Chemin du Lac 9

La cérémonie d'adieu sera célébrée au temple de Concise, à 14 heures, le mardi 5 janvier 2010, suivie de l'incinération, à Neuchâtel, sans suite.

Notre maman repose au pavillon de l'Hôpital de la Béroche.

Un merci tout spécial s'adresse à la direction et au personnel de l'EMS du château de Corcelles et au CMS de Grandson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.